

Manager en ingénierie et droit de l'environnement

RNCP40155 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	340r, 343p, 344r
Formacode(s)	12585, 12522, 12587, 31407, 32008
Code(s) ROME	M1402, A1303, H1302, F1106, H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/01/2025
Date d'échéance	31/01/2028

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENVIRONNEMENT · SIRET : 39156237800037

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENVIRONNEMENT	90473502400021	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENVIRONNEMENT	91507966900023	Former et organiser l'évaluation
INTERNATIONAL TERRA INSTITUTE	52254442800017	Former et organiser l'évaluation
INTERNATIONAL TERRA INSTITUTE	80518349800023	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titre de Manager en Ingénierie et Droit de l'Environnement recouvre des réalités professionnelles diverses qui partagent deux caractéristiques essentielles :

- tous les métiers visés par la certification contribuent à des projets qui sont appelés aujourd'hui projet de transition écologique, que cela soit dans un contexte industriel, bâtementaire, financier, ou de société de service ;
- tous les métiers visés font appel à un socle commun de compétences en management, ingénierie et droit de l'environnement.

Ces enjeux peuvent se traduire différemment selon les contextes professionnels et donner lieu à des activités que l'on retrouve d'un bout à l'autre du spectre :

- Diriger et coordonner des actions entre les principales directions (ressources humaines, communication, financière, logistique, production, achats, services généraux, etc.) mais aussi avec différents partenaires internes (représentants du personnel, organisations syndicales, infirmier, responsables QSE sur d'autres sites, etc...) et externes à l'entreprise (fournisseurs, clients, sous-traitants, bureau d'études, autorités administratives, services de santé au travail) ;
- Définir une stratégie de prévention et de maîtrise des risques environnementaux, internes, professionnels... ;
- Assurer un rôle de conseil, d'accompagnement et de supervision du déploiement de la politique Environnement, Qualité, Sécurité, Développement Durable, RSE etc... ;
- Manager une équipe afin d'organiser et de coordonner la conformité de sa structure ou de ses clients ;

- Diriger des analyses, des évaluations et des audits afin de mettre en place des plans d'actions adaptés aux problématiques et conformes à la politique d'une structure ;
- Valoriser et communiquer les résultats obtenus notamment par le biais de reporting et d'actions de sensibilisation.
- Diriger des projets d'envergure pour le compte d'une activité.

En toute responsabilité et autonomie, le Manager en Ingénierie et Droit de l'Environnement prévoit, met en place, et assure le suivi de la politique environnementale de l'entreprise ou l'organisation, dans le respect de la législation, et du Développement Durable.

ACTIVITÉS VISÉES

- Développer une organisation par une politique de transition écologique et sociale ;
- Manager une équipe de projet durable ;
- Maîtriser les risques et la conformité d'un projet à impact environnementale ;
- Conduire un projet de réduction d'impact environnemental.

Et selon le bloc optionnel choisi:

- Bloc 5 Manager la politique de durabilité et RSE d'une organisation : métiers de la RSE
- Bloc 6 Manager la politique QHSE d'une organisation : métiers de la QHSE
- Bloc 7 Manager la politique de protection de la biodiversité : métiers de la biodiversité
- Bloc 8 Manager les projets de performance énergétique et environnementale pour le bâtiment durable : métiers de l'immobilier durable

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier et caractériser les parties prenantes à partir des activités de l'organisation, en s'appuyant sur la documentation existante ou en s'organisant des entretiens structurés, et à travers une cartographie documentée pour connaître les acteurs et leurs enjeux.

Analyser les rapports de force de l'organisation, les interroger sous l'angle du jeu d'acteurs (parties prenantes, gestion de conflit, médiation), identifier les freins au changement et les difficultés de mobilisation face à l'urgence, la divergence de valeurs et l'incertitude afin de définir une politique de transition écologique et sociale réaliste pour l'organisation.

A1.2 C1 Synthétiser les enjeux des parties prenantes dans une perspective d'engagement social et environnemental pour que le développement de l'offre de la structure (service public, produit, offre commerciale, marketing, digital...) et son organisation (handicap, équité, rémunération...) intègre les logiques du développement durable dans une politique idoine (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, bâtiments durable etc.)

Définir une politique d'engagement sociale ou environnementale (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, bâtiment durable etc.) cohérente en intégrant les enjeux des parties prenantes dans une stratégie globale au bénéfice de tous pour engager l'organisation dans une direction durable et respectueuse des engagements et contraintes réglementaires

Lister les risques et opportunités de l'organisation en interne aussi bien qu'en externe concernant la politique à impact environnemental et social positif, en utilisant une matrice de risques et notamment une matrice de double matérialité, pour dessiner sur le temps long l'évolution de la stratégie

Construire une stratégie et plan de développement de l'activité en fonction du mode de financement et des contraintes budgétaires en orientant la production ou le service de l'organisation en cohérence avec les obligations réglementaires qui s'appliquent à l'organisation selon les principes de l'économie circulaire, de l'écoconception et de l'engagement social

Formaliser une présentation de la stratégie découlant de la politique d'engagement social ou environnemental en utilisant de manière adéquate les outils de rédactions pour convaincre les décideurs

Convaincre, par une démonstration argumentée et alignée avec la politique d'engagement social ou environnemental souhaitée, de la pertinence de l'orientation choisie pour obtenir la validation de la politique par la direction

Affecter les tâches à réaliser aux personnes selon leurs compétences et en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin permettant de leur confier des missions adaptées par une méthode collaborative pour assurer le meilleur engagement dans le projet

Gérer les situations spécifiques ou délicates en mobilisant de manière efficace et efficiente les ressources disponibles et en maintenant un alignement de valeurs et de méthodes avec le projet durable afin de prévenir et gérer les situations conflictuelles

Associer les équipes internes et externes par la communication adéquate au projet de transition écologique ou sociale en organisant des bilans intermédiaires réguliers pour s'assurer de l'avancée des tâches attribuées et en sensibilisant tous les acteurs sur les risques associés notamment en termes environnementaux et sociaux

Communiquer en s'adaptant à la diversité des profils des acteurs du projet (diversité d'âge, de genre, personnes en situation de handicap, équipe internationale...) pour nourrir le projet de la diversité des perspectives.

Lever avec les acteurs les freins au changement liés au projet, qu'ils soient génériques ou induit par les particularités d'un projet durable, pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions dans les délais impartis

Organiser et conduire une cellule de crise pour répondre aux impératifs de performance environnementale et sociale de l'organisation en maintenant sous la pression des événements ses facultés de management

Exprimer et quantifier les besoins en compétences nécessaires auprès des décideurs pour obtenir les moyens humains adéquats en utilisant si nécessaire les outils et méthodes de négociation afin d'assurer la bonne répartition des missions

Dialoguer avec les décideurs en utilisant les moyens les plus adaptés pour valoriser les réussites et anticiper les prochaines difficultés en restant aligné avec les valeurs du projet durable

Identifier le contexte d'un projet mobilisant ingénierie et droit environnemental, les normes applicables à celui-ci, les sources de documentation institutionnelles et modalités d'évolution du contexte normatif, réglementaire et légal en vue de les exploiter dans un processus de veille pertinent

Mettre en œuvre un dispositif de veille permettant de suivre les évolutions des sources pour prémunir l'organisation ou le projet d'une défaillance au regard du cadre normatif ou juridique spécifique (QHSE en incluant prise en compte du handicap, RSE, impact biodiversité, carbone,...)

Délimiter le périmètre de l'audit et les normes applicables selon les caractéristiques de l'activité mobilisant l'ingénierie et le droit environnemental afin de permettre un audit dont les résultats seront utiles et pertinents

Poser un diagnostic et un plan d'actions réalistes et opérationnels au regard des normes s'appliquant au projet ou à la structure dans un contexte mobilisant ingénierie et droit environnemental pour identifier les écarts et non conformités

Etablir pour une activité ou un projet mobilisant droit et ingénierie environnemental dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.) un dossier sollicitant l'agrément de la puissance publique et s'inscrivant dans les systèmes juridiques existant, en maîtrisant les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes juridiques, en déployant un argumentaire juridique écrit et oral au service des positions défendues après avoir analysé de façon critique la réglementation qui s'applique à la situation afin d'en permettre la mise en œuvre

Préparer l'organisation en conformité avec les attentes du référentiel visé (normes, labels, certification) dans le but de mener un processus d'accréditation (initial, surveillance, renouvellement) permettant d'inscrire l'activité mobilisant ingénierie et droit environnemental dans un cadre valorisé et standard

Analyser le cahier des charges du projet ayant un impact environnemental (gestion de l'eau, des déchets, pollution de l'air, atteinte à la biodiversité) pour identifier les contraintes/objectifs/ activités du projet et leur corrélation, les partenaires souhaités par le maître d'ouvrage ou le commanditaire du projet afin d'en minimiser les impacts négatifs sur les plans environnementaux et sociaux.

Mesurer les externalités négatives du projet/service/produit, selon des méthodes et standards objectifs et en mobilisant des outils de comptabilisation des impacts environnementaux et sociaux (bilan carbone, empreinte biodiversité, ISO 14001, ISO45001, etc.),

afin de prendre en considération leur minimisation dans la conduite du projet

Décliner la stratégie (climat, carbone, biodiversité, impact, sociale et en particulier la considération du handicap) en jalons opérationnels et planifiés selon un calendrier respectueux des contraintes du projet pour l'intégrer dans le projet global et répondre aux attentes du maître d'ouvrage

Affecter à chaque jalon du projet de réduction d'impact environnemental des critères de réussite par la concertation avec les acteurs et en fonction des normes en vigueur pour objectiver les avancées

Remonter les indicateurs grâce à un outil adéquat et convenant à l'ensemble des parties faisant le lien avec la maîtrise d'ouvrage pour permettre l'évaluation de l'avancement du projet de réduction d'impact environnemental

A4.3 C2 Mettre en place une méthodologie de travail, respectueuse des enjeux du projet de réduction d'impact environnemental, permettant l'ajustement de la feuille de route en concertation avec les acteurs et la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire pour garantir l'atteinte des objectifs du projet et la réduction des impacts négatifs

Rédiger un diagnostic RSO/RSE pour une organisation publique ou privée en s'appuyant sur les outils de mesure de l'empreinte écologique et de développement humain (et notamment l'inclusion du handicap, la qualité de vie au travail), en mobilisant ses connaissances des enjeux, des cadres réglementaires nationaux, européens et internationaux en matière de Développement Durable et de RSE, ainsi que les méthodes et outils de prospective et d'évaluation afin de contribuer à l'orientation concrète de la politique de l'organisation

Engager l'organisation dans une politiques sociale et environnementale sur la base du diagnostic préalablement posé par l'application du référentiel de la norme ISO 26000, l'établissement d'un programme d'actions (stratégie RSE, agenda 2030) et l'engagement de la structure sociale de l'organisation (BCorp, société à mission) afin de donner un

cadre d'engagement clair aux parties prenantes et une lisibilité pour les parties externes

Structurer les bases d'information et de communication pour répondre aux obligations d'évaluation extra-financière (DPEF, CSRD), de reporting et de prospective en appliquant des outils d'évaluation de projet et de comptabilité élargie (extra-financière, écosystémique, patrimoniale, carbone, analyse de cycle de vie) et en créant des indicateurs de performance RSE

Rédiger un rapport extra financier et des supports de communication dans des formats adaptés

dans le cadre d'une politique RSE définie et sur la base des données utiles afin d'engager les parties prenantes, de valoriser les actions de l'organisation et garantir la conformité aux normes (Rapport de Durabilité, CSRD, devoir de vigilance, etc.)

Coordonner les politiques qualité, hygiène et sécurité, environnement

en utilisant les normes ISO 9001, 14001 et 45001 pour construire un système de management intégré propre à l'organisation et en sachant faire appel à d'autres normes plus spécifiques pour répondre aux particularités de l'activité

Mettre en oeuvre les politiques QHSE et élaborer les procédures de contrôle et audit selon les exigences de l'ISO 19011, à travers des actions de prévention et la mobilisation d'une culture QHSE en améliorant la qualité de vie au travail des parties prenantes de l'organisation et notamment des personnes en situation de handicap, en améliorant les conditions de sécurité et de santé des parties prenantes, y compris dans un contexte de coactivité (SST); en maîtrisant les impacts environnementaux (ICPE IOTA) pour améliorer la performance QHSE de l'organisation

Préserver la capacité d'activité de l'organisation en mettant en place des outils adéquats (plan de continuité d'activité (PCA)) et en anticipant les risques (juridiques, environnementaux et notamment les besoins en adaptation au réchauffement climatique) liés à l'activité pour permettre la pérennisation du projet

Diriger l'action juridique de l'organisation en matière de risque QHSE en établissant les procédures permettant, dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.)

les réponses aux obligations réglementaires, les dépôts de dossiers auprès de la puissance publique, la structuration de la collecte de données techniques et leur publication, pour consolider la performance juridique de l'organisation

A7.1 C1 Utiliser les méthodes reconnues et adaptées au projet pour évaluer l'impact sur la biodiversité de l'activité, en progressant à l'aide de la norme NF X32-001 de démarche biodiversité, en utilisant les données issues des inventaires afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire l'impact sur la biodiversité

Construire un projet de labellisation d'un projet par une certification de protection de la biodiversité en s'appuyant sur les mesures d'empreinte biodiversité et en ayant fait le choix d'un référentiel adéquat afin de garantir la pérennité de l'engagement

Rédiger un plan de gestion et de conservation de la biodiversité prenant en considération les conclusions de l'étude d'impact afin de donner un cadre respectueux de l'environnement à l'activité en terrain naturel

Utiliser les outils de la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC) de manière adaptée aux caractéristiques du projet pour atténuer l'impact du projet sur l'environnement et garantir son autorisation dans le respect des réglementations

Etudier les caractéristiques de consommation énergétique d'un bâti, à partir des relevés techniques pour établir les travaux à mener en vue d'une mise en conformité vis-à-vis de la réglementation environnementale et énergétique en vigueur ou de l'amélioration du bâti et pour guider la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire sur un choix de système énergétique

Construire un plan d'utilisation, respectueux des impacts sociaux et environnementaux du bâtiment, en cohérence avec les enjeux du territoire

et en prenant en considération la dimension humaine du projet (et notamment la question du handicap) depuis la construction jusqu'à la fin de vie du bâtiment

Rédiger un dossier de labellisation environnementale du bâti selon les contraintes imposées par une certification environnementale et sociale pour valoriser la dimension environnementale ou sociale d'un projet immobilier (construction, rénovation, déconstruction)

Initier, planifier et mettre en œuvre un Système de Management de l'Energie selon l'ISO 50001 afin de réduire les dépenses énergétiques de la structure

Blocs de compétences

RNCP40155BC01 — Développer une organisation par une politique de transition écologique et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et caractériser les parties prenantes à partir des activités de l'organisation, en s'appuyant sur la documentation existante ou en s'organisant des entretiens structurés, et à travers une cartographie documentée pour connaître les acteurs et leurs enjeux.

Analyser les rapports de force de l'organisation, les interroger sous l'angle du jeu d'acteurs (parties prenantes, gestion de conflit, médiation), identifier les freins au changement et les difficultés de mobilisation face à l'urgence, la divergence de valeurs et l'incertitude afin de définir une politique de transition écologique et sociale réaliste pour l'organisation

Synthétiser les enjeux des parties prenantes dans une perspective d'engagement social et environnemental pour que le développement de l'offre de la structure (service public, produit, offre commerciale, marketing, digital...) et son organisation (handicap, équité, rémunération...) intègre les logiques du développement durable dans une politique idoine (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, ISR, bâtiment durable etc.)

Définir une politique d'engagement sociale ou environnementale (impact des productions, achat responsable, service responsable, QHSE, numérique responsable, investissement ESG, bâtiment durable etc.) cohérente en intégrant les enjeux des parties prenantes dans une stratégie globale au bénéfice de tous pour engager l'organisation dans une direction durable et respectueuse des engagements et contraintes réglementaires

Lister les risques et opportunités de l'organisation en interne aussi bien qu'en externe concernant la politique à impact environnemental et social positif, en utilisant une matrice de risques et notamment une matrice de double matérialité, pour dessiner sur le temps long l'évolution de la stratégie

Construire une stratégie et plan de développement de l'activité en fonction du mode de financement et des contraintes budgétaires en orientant la production ou le service de l'organisation en cohérence avec les obligations réglementaires qui s'appliquent à l'organisation selon les principes de l'économie circulaire, de l'écoconception et de l'engagement social

Formaliser une présentation de la stratégie découlant de la politique d'engagement social ou environnemental en utilisant de manière adéquate les outils de rédactions pour convaincre les décideurs

Convaincre, par une démonstration argumentée et alignée avec la politique d'engagement social ou environnemental souhaitée, de la pertinence de l'orientation choisie pour obtenir la validation de la politique par la direction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) .

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Sans prérequis

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC02 — Manager une équipe de projet durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Affecter les tâches à réaliser aux personnes selon leurs compétences et en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin permettant de leur confier des missions adaptées par une méthode collaborative pour assurer le meilleur engagement dans le projet

Gérer les situations spécifiques ou délicates en mobilisant de manière efficace et efficiente les ressources disponibles et en maintenant un alignement de valeurs et de méthodes avec le projet durable afin de prévenir et gérer les situations conflictuelles

Associer les équipes internes et externes par la communication adéquate au projet de transition écologique ou sociale en organisant des bilans intermédiaires réguliers pour s'assurer de l'avancée des tâches attribuées et en sensibilisant tous les acteurs sur les risques associés notamment en termes environnementaux et sociaux

Communiquer en s'adaptant à la diversité des profils des acteurs du projet (diversité d'âge, de genre, personnes en situation de handicap, équipe internationale...) pour nourrir le projet de la diversité des perspectives.

Lever avec les acteurs les freins au changement liés au projet, qu'ils soient génériques ou induit par les particularités d'un projet durable, pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions dans les délais impartis

Organiser et conduire une cellule de crise pour répondre aux impératifs de performance environnementale et sociale de l'organisation en maintenant sous la pression des événements ses facultés de management

Exprimer et quantifier les besoins en compétences nécessaires auprès des décideurs pour obtenir les moyens humains adéquats en utilisant si nécessaire les outils et méthodes de négociation afin d'assurer la bonne répartition des missions

Dialoguer avec les décideurs en utilisant les moyens les plus adaptés pour valoriser les réussites et anticiper les prochaines difficultés en restant aligné avec les valeurs du projet durable

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association) ;

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un projet de transition écologique (RSE, QHSE, protection de la biodiversité, bâtiment durable).

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Sans prérequis

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC03 — Maîtriser les risques et la conformité d'un projet à impact environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier le contexte d'un projet mobilisant ingénierie et droit environnemental, les normes applicables à celui-ci, les sources de documentation institutionnelles et modalités d'évolution du contexte normatif, réglementaire et légal en vue de les exploiter dans un processus de veille pertinent

Mettre en œuvre un dispositif de veille permettant de suivre les évolutions des sources pour prémunir l'organisation ou le projet d'une défaillance au regard du cadre normatif ou juridique spécifique (QHSE en incluant prise en compte du handicap, RSE, impact biodiversité, carbone,...)

Délimiter le périmètre de l'audit et les normes applicables selon les caractéristiques de l'activité mobilisant l'ingénierie et le droit environnemental afin de permettre un audit dont les résultats seront utiles et pertinents

Poser un diagnostic et un plan d'actions réalistes et opérationnels au regard des normes s'appliquant au projet ou à la structure dans un contexte mobilisant ingénierie et droit environnemental pour identifier les écarts et non conformités

Etablir pour une activité ou un projet mobilisant droit et ingénierie environnemental dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.) un dossier sollicitant l'agrément de la puissance publique et s'inscrivant dans les systèmes juridiques existant, en maîtrisant les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes juridiques, en déployant un argumentaire juridique écrit et oral au service des positions défendues après avoir analysé de façon critique la réglementation qui s'applique à la situation afin d'en permettre la mise en œuvre

Préparer l'organisation en conformité avec les attentes du référentiel visé (normes, labels, certification) dans le but de mener un processus d'accréditation (initial, surveillance, renouvellement) permettant d'inscrire l'activité mobilisant ingénierie et droit environnemental dans un cadre valorisé et standard

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée de droit privé ou public portant sur l'analyse juridique de la conformité, l'établissement de l'obtention d'un visa de la puissance publique du projet et sa mise en conformité et donnant lieu à un oral et un écrit

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un cas fictif d'une structure donnée portant sur la préparation de l'accréditation du projet ou de la structure auprès d'un organisme agréé et permettant la valorisation de l'action sur le plan de l'engagement dans la transition écologique et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Sans prérequis

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC04 — Conduire un projet de réduction d'impact environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le cahier des charges du projet ayant un impact environnemental (gestion de l'eau, des déchets, pollution de l'air, atteinte à la biodiversité) pour identifier les contraintes/objectifs/ activités du projet et leur corrélation, les partenaires souhaités par le maître d'ouvrage ou le commanditaire du projet afin d'en minimiser les impacts négatifs sur les plans environnementaux et sociaux.

Mesurer les externalités négatives du projet/service/produit, selon des méthodes et standards objectifs et en

mobilisant des outils de comptabilisation des impacts environnementaux et sociaux (bilan carbone, empreinte biodiversité, ISO 14001, ISO45001, etc.), afin de prendre en considération leur minimisation dans la conduite du projet

Décliner la stratégie (climat, carbone, biodiversité, impact, sociale et en particulier la considération du handicap) en jalons opérationnels et planifiés selon un calendrier respectueux des contraintes du projet pour l'intégrer dans le projet global et répondre aux attentes du maître d'ouvrage

Affecter à chaque jalon du projet de réduction d'impact environnemental des critères de réussite par la concertation avec les acteurs et en fonction des normes en vigueur pour objectiver les avancées

Remonter les indicateurs grâce à un outil adéquat et convenant à l'ensemble des parties faisant le lien avec la maîtrise d'ouvrage pour permettre l'évaluation de l'avancement du projet de réduction d'impact environnemental

Mettre en place une méthodologie de travail, respectueuse des enjeux du projet de réduction d'impact environnemental, permettant l'ajustement de la feuille de route en concertation avec les acteurs et la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire pour garantir l'atteinte des objectifs du projet et la réduction des impacts négatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base d'un projet à un impact environnemental portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage en ingénierie et droit de l'environnement et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Sans prérequis

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC05 — Manager la politique de durabilité et RSE de l'organisation -Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédiger un diagnostic RSO/RSE pour une organisation publique ou privée en s'appuyant sur les outils de mesure de l'empreinte écologique et de développement humain (et notamment l'inclusion du handicap, la qualité de vie au travail), en mobilisant ses connaissances des enjeux, des cadres réglementaires nationaux, européens et internationaux en matière de Développement Durable et de RSE, ainsi que les méthodes et outils de prospective et d'évaluation afin de contribuer à l'orientation concrète de la politique de l'organisation

Engager l'organisation dans une politiques sociale et environnementale sur la base du diagnostic préalablement posé par l'application du référentiel de la norme ISO 26000, l'établissement d'un programme d'actions (stratégie RSE, agenda 2030) et l'engagement de la structure sociale de l'organisation (BCorp, société à mission) afin de donner un cadre d'engagement clair aux parties prenantes et une lisibilité pour les parties externes

Structurer les bases d'information et de communication pour répondre aux obligations d'évaluation extra-financière (DPEF, CSRD via les ESRS, GRI), de reporting et de prospective en appliquant des outils d'évaluation de projet et de comptabilité élargie (extra-financière, écosystémique, patrimoniale, carbone, analyse de cycle de vie) et en créant des indicateurs de performance RSE

Rédiger un rapport extra financier et des supports de communication dans des formats adaptés dans le cadre d'une politique RSE définie et sur la base des données utiles afin d'engager les parties prenantes, de valoriser les actions de l'organisation et garantir la conformité aux normes (Rapport de Durabilité, CSRD, devoir de vigilance, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la mise en place d'une politique d'engagement social et environnemental et donnant lieu à un écrit et un oral.

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la rédaction d'un reporting extra financier en conformité avec les normes en vigueur et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Définir une politique de durabilité (bloc 01)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC06 — Manager la politique QHSE d'une organisation-Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Coordonner les politiques qualité, hygiène et sécurité, environnement en utilisant les normes ISO 9001, 14001 et 45001 pour construire un système de management intégré propre à l'organisation et en sachant faire appel à d'autres normes plus spécifiques pour répondre aux particularités de l'activité

Mettre en œuvre les politiques QHSE et élaborer les procédures de contrôle et audit selon les exigences de l'ISO 19011, à travers des actions de prévention et la mobilisation d'une culture QHSE en améliorant la qualité de vie au travail des parties prenantes de l'organisation et notamment des personnes en situation de handicap, en améliorant les conditions de sécurité et de santé des parties prenantes, y compris dans un contexte de coactivité (SST); en maîtrisant les impacts environnementaux (ICPE IOTA) pour améliorer la performance QHSE de l'organisation

Préserver la capacité d'activité de l'organisation en mettant en place des outils adéquats (plan de continuité d'activité (PCA)) et en anticipant les risques (juridiques, environnementaux et notamment les besoins en adaptation au réchauffement climatique) liés à l'activité pour permettre la pérennisation du projet

Diriger l'action juridique de l'organisation en matière de risque QHSE en établissant les procédures permettant, dans des contextes variés (ICPE, SEVESO, ATEX, etc.) les réponses aux obligations réglementaires, les dépôts de dossiers auprès de la puissance publique, la structuration de la collecte de données techniques et leur publication, pour consolider la performance juridique de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la construction et la mise en œuvre de la performance QHSE de l'organisation et donnant lieu à un écrit et un oral

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la consolidation de la performance juridique QHSE de l'organisation et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Définir une politique de durabilité (bloc 01)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC07 — Manager la politique de protection de la biodiversité-bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les méthodes reconnues et adaptées au projet pour évaluer l'impact sur la biodiversité de l'activité, en progressant à l'aide de la norme NF X32-001 et/ou NF X90-100, le cas échéant, de démarche biodiversité, en utilisant les données issues des inventaires afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire l'impact sur la biodiversité

Construire un projet de labellisation d'un projet par une certification de protection de la biodiversité en s'appuyant sur les mesures d'empreinte biodiversité et en ayant fait le choix d'un référentiel adéquat afin de garantir la pérennité de l'engagement

Rédiger un plan de gestion et de conservation de la biodiversité prenant en considération les conclusions de l'étude d'impact afin de donner un cadre respectueux de l'environnement à l'activité en terrain naturel

Utiliser les outils de la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC) de manière adaptée aux caractéristiques du projet pour atténuer l'impact du projet sur l'environnement et garantir son autorisation dans le respect des réglementations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur l'évaluation des impacts sur la biodiversité et donnant lieu à un écrit et un oral.

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur l'utilisation des outils juridiques de protection de la biodiversité et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Définir une politique de durabilité (bloc 01)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

RNCP40155BC08 — Manager les projets de performance énergétique et environnementale pour le bâtiment durable-Bloc optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Etudier les caractéristiques de consommation énergétique d'un bâti, à partir des relevés techniques pour établir les travaux à mener en vue d'une mise en conformité vis-à-vis de la réglementation environnementale et énergétique en vigueur ou de l'amélioration du bâti et pour guider la maîtrise d'ouvrage ou le commanditaire sur un choix de système énergétique

Construire un plan d'utilisation, respectueux des impacts sociaux et environnementaux (carbone, biodiversité,

ressources) du bâtiment, en cohérence avec les enjeux du territoire, en alignement avec les contraintes d'investissement (ISR) et en prenant en considération la dimension humaine du projet (et notamment la question du handicap) depuis la construction jusqu'à la fin de vie du bâtiment

Rédiger un dossier de labellisation environnementale du bâti selon les contraintes imposées par une certification environnementale et sociale pour valoriser la dimension environnementale ou sociale d'un projet immobilier (construction, rénovation, déconstruction)

Initier, planifier et mettre en œuvre un Système de Management de l'Energie selon l'ISO 50001 afin de réduire les dépenses énergétiques de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la mise en place d'une démarche de performance environnementale du bâtiment et donnant lieu à un écrit et un oral.

Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée portant sur la certification des efforts de réduction d'impact d'un projet immobilier et donnant lieu à un écrit.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Définir une politique de durabilité (bloc 01)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'action de formation et effectué les épreuves correspondantes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activités concernés par les actions RSE ou environnementales : particulièrement les activités industrielles et immobilières, collectivités publiques, conseil et de audit

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable/Ingénieur/ Coordinateur qualité sécurité environnement

Responsable/Chargé de mission développement durable et RSE

Chargé de projet énergie et bâtiment durables

Chargé de mission/d'études environnement

Consultant en environnement

Ingénieur environnement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités exercées par les titulaires de la certification doivent intégrer les différentes réglementations environnementales (selon les secteurs et activités: loi sur l'eau, déchets, ICPE, substances chimiques REACH, loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ...).

Elles sont également encadrées par diverses normes en matière environnement, santé sécurité, énergie, développement durable : ISO 14001, 50001, 45001, 26000.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 705 €

Familles professionnelles (FAP)

A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée)
H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée)
H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	35 248
-----------------------------------	--------

Jugés difficiles à recruter	42 %
-----------------------------	------

Emplois saisonniers	8 %
---------------------	-----

Familles professionnelles (FAP)

A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture
B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire
H0X90 — Techniciens du contrôle qualité
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme niveau 6, ou de 180 crédits ECTS dans les domaines suivants : droit, biologie, sciences et vie de la terre, écologie, aménagement, géographie, sciences fondamentales, environnement (dépollution des sites pollués, manager des services à l'environnement, EREBBAT, QHSE, ENR et bâtiment durable, énergie, protection de l'environnement, gestion des déchets, traitement des eaux...

Le candidat non titulaire d'un diplôme ou titre susmentionné, mais justifiant de plus de 3 années d'expériences dans des postes dans des responsabilités de manager des organisations peut être admis sous réserve des conditions d'admission.

L'admission (quelle que soit la voie) se fait sur dossier et entretien de motivation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour obtenir la certification complète, le candidat doit

- Valider les conditions de présentations à la certification propre à sa modalité d'accès

- Valider les compétences des 4 blocs de tronc commun (Blocs 01 à 04) et d'au moins un bloc optionnel (Blocs 05 à 08)
- Avoir effectué un période d'application professionnelle minimale de 924h en alternance et initial et 455 h en formation continue
- Avoir soutenu et validé sa thèse ou son mémoire

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

Un représentant de l'organisme certificateur L'institut supérieur de l'Environnement

Deux professionnels extérieurs à L'institut supérieur de l'Environnement dont la qualité est en lien avec la certification visée. Un de ces deux professionnels occupe la fonction de Président du Jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 350 €
Selon la branche	7 000 € – 10 500 €
Prise en charge	Branches concernées
9 350 €	Valeur par défaut · 172 branches
10 500 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Services de l'eau, CPNE Transport aérien : personnel au sol, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes
8 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNE de l'agriculture, CPNE des MFR, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE des Vins et Spiritueux
10 100 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEFP Mutualité, CPNEFP Régime général de la Sécurité sociale, CPNFPE des sociétés d'assurances
9 000 €	CPNE Banque, CPNEF des organismes publics et coopératifs de l'habitat social
10 200 €	CPNEF ECLAT
10 198 €	CPNEFP Transformation Laitière
9 815 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
9 814 €	CPNE Travail Temporaire
9 813 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de genie climatique
9 556 €	CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires
9 055 €	CPNEFP Habillement succursaliste
8 833 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 179 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
8 000 €	CPNEFP Carrières et matériaux
7 700 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
7 000 €	CPNEF inter-secteurs papier carton

Base légale

Date de décision	31/01/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/01/2028
Date de dernière délivrance possible	31/01/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	102	2	100 %	—
2022	88	0	100 %	67 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36489

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34196, RNCP36489, RNCP36633, RNCP36851

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://institut-superieur-environnement.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40155/>

Où se former

Formations référencées	22
Organismes	3
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 000 € – 12 500 €
Durée	805 – 937 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	119
Parcours menés à terme	74
Taux d'achèvement	62 %
Période	06/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	150
Montant total engagé	647 570 €
Coût moyen par dossier	4 317 €
Durée moyenne	250 h
Période	05/2025 – 08/2026
France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	19 %
France Travail	11 %
Entreprise	7 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.